



CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN (COL)

Siège social : 5, rue de Nancy
54 690 Lay-St-Christophe

Bureaux :

Centre ARIANE, 240 Rue De
Cumène, 54230 Neuves-Maisons

☎ 09-60-38-03-41
col-ornitho@wanadoo.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 septembre 2012

Compte-rendu rédigé par le président, Jean François

L'assemblée générale a été convoquée au Centre Ariane de Neuves-Maisons, où le COL dispose d'un bureau pour ses salariés, le **samedi 29 septembre 2012 à 15 heures**.
Merci à Matthieu Gaillard pour l'organisation matérielle.

RAPPORT MORAL

PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT, JEAN FRANÇOIS

Je tiens à saluer et remercier les personnes ici présentes qui ont fait le déplacement pour montrer leur attachement à notre association.

On a fait un peu mieux que l'an dernier avec cette AG fin septembre, mais c'est quand même une date limite.

Il me faut excuser trois de nos administrateurs, Yves Muller, qui doit faire des choix entre ses nombreux engagements et qui est en ce moment à une réunion LPO à Sète, Jean-Louis Cathala, notre secrétaire, en vacances en famille dans le Tarn, pays de son enfance, et qui sera de retour demain, et enfin Matthieu Gaillard qui a été dans l'incertitude jusqu'au dernier moment mais a été dans l'obligation de profiter de l'actuelle fenêtre météo pour boucler son programme « chiroptères » alors qu'il est en principe en vacances. Plusieurs membres m'ont fait part de leur impossibilité d'être présents. Je remercie tous ceux qui ont fait l'effort d'envoyer une procuration.

État des adhésions

Jean-Louis Cathala nous a fait l'état des adhésions 2012.

A la veille de cette AG, nous étions 45 membres à jour de cotisation. Le nombre de membres est donc stable, mais certains ont renouvelé leur adhésion vraiment au raccroc. Cela veut donc dire que le renouvellement d'adhésion est loin d'être un réflexe malgré le bulletin envoyé à cet effet et qu'il conviendrait de réfléchir à une formule de relance plus efficace.

Activités :

Programme « Carnet B », modernisation des ZNIEFF et Atlas des Oiseaux nicheurs

Les régions Centre et Lorraine sont pilotes pour la réalisation d'un programme national qui consiste à cartographier à large échelle, tous les éléments de biodiversité remarquable en France continentale. Pour ce faire, un maillage de 10 kilomètres sur 10 est utilisé (le même que pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs). Au plan national, le MNHN est prestataire pour le compte du ministère en charge de l'Environnement.

L'objectif à moyen terme de ce programme est d'être en mesure d'apporter, le plus en amont possible, une aide à la décision sur les projets de grandes infrastructures nationales. Il ne s'agit pas pour autant de se substituer aux traditionnelles études d'impact. En Lorraine, nous pourrions par exemple être concernés très prochainement par le barreau Toul-Dieulouard de l'A32 et par le canal Saône-Moselle.

Le COL a donc poursuivi en 2011 son travail pour le compte de la DREAL, après notre contribution en 2010 à la modernisation des ZNIEFF. A cette fin, une subvention nous a été allouée. Celle-ci a permis de financer un poste de permanent tandis qu'un chargé d'étude supplémentaire est venu renforcer notre équipe pour la saison de terrain.

Ainsi, nous avons réalisé des inventaires entrant dans le champ du programme « Carnet B » et permettant simultanément la modernisation des ZNIEFF. De plus, dans le cadre de cette mission, les permanents de l'association ont intégralement pris en charge 3 carrés de l'Atlas national des Oiseaux nicheurs non attribués, de manière à combler quelque peu certaines lacunes dans la couverture régionale.

Vie associative

Toujours aussi limitée.

Alors qu'on comptait 2 circulaires en 2010, une en mai et une après l'AG fin novembre, aucune circulaire n'est parue en 2011 si ce n'est le courrier de convocation à l'AG.

Aucune sortie de groupe n'a été organisée, probablement parce que les enquêtes atlas et autres ont mobilisé toutes les énergies.

On peut néanmoins signaler l'organisation au printemps 2011 de deux journées inter-associatives (COL-LPO-LoANa) consacrées à la prospection de deux mailles atlas non couvertes dans la région des grands réservoirs mosellans. Elles ont eu du succès avec une quinzaine de personnes sur le terrain, preuve que l'ornithologie lorraine peut se mobiliser si nécessaire pour des projets d'envergure.

Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine

J'ai réalisé un petit bilan pour le colloque de Sarrebourg qui s'est tenu fin 2011.

Je vous le lis :

Nombre total de mailles concernant la région : 287 dont 32 mailles limitrophes en charge des régions voisines

Nombre de mailles prises en charge par la Lorraine : 255

Nombre de mailles renseignées (au 16 novembre) : 167 soit environ 2 sur 3, mais à des degrés divers.

Nombre de participants recensés : 98 (probablement un peu sous-estimé)

Nombre de participants inscrits au niveau national et donc autorisés à saisir leurs données : 48

Nombre de participants inscrits pour une seule maille : 20

Nombre de responsables de maille toujours pas inscrits : 12

Le COL est moteur dans cette problématique pour laquelle je me suis proposé en tant que responsable régional. L'enquête court sur 4 saisons (2009-2012). Cela veut dire qu'à la date de cette AG, la phase de terrain est terminée. Des lacunes perdurent dans la couverture, mais ces lacunes ne seront pas trop flagrantes sur une représentation nationale. Au niveau régional, c'est autre chose.

Enquêtes annuelles

Je ne ferai que signaler maintenant les grands classiques qui ont poursuivi cette année encore leur bonhomme de chemin, les recensements hivernaux des oiseaux d'eau grâce à Damien Petit, et les dénombrements des hérons cendrés nicheurs grâce à Jean-Yves Moitrot.

Cependant, au dire de ce dernier, les données peinent à rentrer, ce qui dénote à mon avis une certaine lassitude des compteurs dont plusieurs n'ont pas suivi leur(s) colonie(s). Je suis de ceux-là. Je signale que nous avons en vue une refonte profonde de ces deux suivis qui devraient se poursuivre mais suivant une nouvelle périodicité moins astreignante et en fonction de nouvelles priorités dans l'association.

Autres suivis

Le programme STOC poursuit sur sa lancée sous l'égide de Jean-Louis Cathala.

Jean-Louis nous a fait le bilan 2011 et nous transmet la grille de saisie sur le terrain.

33 carrés prospectés (dont 1 en 52) avec les 3 passages pour 7 d'entre eux, 24 avec 2 passages (ancien protocole) et 2 carrés sans 3^{ème} passage (à cause de son séjour en Savoie).

La répartition : 16 en 55, 10 en 54, 5 en 57, 1 en 88 (et 1 en 52).

La progression :

2007 : 21 carrés ; 2008 : 27 carrés ; 2009 : 30 carrés avec 1 nouveau participant (pour la 1^{ère} année) et 2 autres participants après une année d'essai.

Cette année un des participants a privilégié les prospections atlas au STOC EPS de ses 2 carrés.

Pour 2012, 3 nouveaux participants se sont annoncés.

Les relevés mammifères prévus par le nouveau protocole ont été réalisés sur 23 carrés ; 8 espèces ont été notées avec au total 94 individus toutes espèces confondues.

Concernant l'**Observatoire des Rapaces diurnes nicheurs de France** dont la coordination régionale est assurée par Matthieu Gaillard, 5 "carrés centraux" ont été pris en charge sur les 4 départements lorrains en 2011.

Nous avons donc cette année encore "rempli le contrat" puisque la demande minimale de la LPO-Mission Rapaces (coordination nationale) est de couvrir au moins un carré par département.

Matthieu Gaillard tient à remercier ici les bénévoles qui s'engagent, depuis le début pour certains, dans ce suivi à long terme.

Le CHR

Frédéric Gosselin, le secrétaire du CHR, qui s'était beaucoup investi au départ, n'a pas eu le temps par la suite d'assurer le bon fonctionnement de cette instance régionale indispensable dont l'activité déborde le cadre de l'association. Il a cependant initié le traitement informatique des fiches qui prévaut maintenant et je l'en remercie.

Le CHR a accumulé un retard de près de deux ans qu'il essaie de rattraper actuellement et qui risquait à terme d'être préjudiciable à sa crédibilité même.

Le matin de l'AG 2011 avait lieu la séance plénière du comité qui ne s'était pas réuni depuis 2 ans.

Un nouveau secrétaire a été nommé, qui a été chargé, entre autres, de relancer la machine. Il s'agit de Grégory Juppet qui est des nôtres aujourd'hui et que je remercie pour son engagement essentiel à la bonne marche du CHR.

Le comité, devant l'affluence de candidatures, décide de repasser à 10 membres comme à ses débuts.

2 membres étant sortants et un autre démissionnaire, 4 personnes intègrent le comité.

Le comité d'homologation régionale se compose à présent de Thierry Besançon, Jean François, Matthieu Gaillard, Jean-Paul Harly, Grégory Juppet (secrétaire), Bertrnad Kernel, Etienne Landragin, Robert Lécaille, Vincent Palomarès et Arnaud Sponga.

Au cours de l'exercice écoulé, 151 fiches ont été reçues et 150 examinées (une était du ressort du CHN). 139 ont été acceptées, soit un taux de près de 93 % d'acceptation.

De nouvelles modalités de circulation des fiches sont adoptées.

Pour le détail des décisions, on peut se reporter au compte-rendu de la séance plénière qui figure dans les actualités sur le site du COL.

Le recueil et la gestion des données ornithologiques des membres

Les données sont le nerf de la guerre pour le COL comme pour toute association. Elles ont un rôle important à jouer. C'est la façon la plus facile et la plus rentable pour les membres de participer activement à la bonne marche de l'association en lui permettant de documenter ses travaux.

Le masque de saisie disponible sur le site du COL est en voie d'être dépassé.

En effet les deux années qui viennent de s'écouler ont vu la lente maturation puis la réalisation rapide au cours de cette année 2011 d'un système VisioNature en Lorraine. Pour ce faire, le COL a signé avec la coordination régionale LPO une convention qui les lie pour le recueil et la gestion des données ornithologiques qui seront saisies avec le système. Un Copil auquel participent les deux structures a été mis en place et un salarié recruté dans ce but, rattaché administrativement à la LPO 54.

Le système est devenu opérationnel fin décembre 2011. Il résout de facto le problème de la remontée des données ornithologiques qui posait problème jusqu'à présent. La convention signée avec la coordination LPO prévoit que le COL aura accès sans restrictions autres que celles imposées par les observateurs eux-mêmes à l'ensemble des données.

Utilisation des données

MILVUS : il s'agit de la vocation initiale des données, à savoir alimenter le fichier en vue de la rédaction des chroniques ornithologiques lorraines. Et ça a fonctionné tant bien que mal suivant les périodes et les responsables.

Le Milvus N°40, qui est un numéro anniversaire, est conforme aux précédents et contient en plus le fac-similé du N°1 paru en 1966.

Il est pratiquement réalisé depuis le début de l'année 2011 mais il lui manquait la mise au point finale avant parution. En effet Thierry Besançon, qui a assuré la coordination et la mise en page, ne répond plus aux sollicitations depuis son départ aux USA. C'est maintenant chose faite grâce à l'investissement de Jean-Louis Cathala et ce N° 40 a enfin paru en février 2012.

Reste maintenant à réfléchir à l'avenir de la publication.

CMR : nous sommes sollicités annuellement par cette instance nationale qui compile les données des espèces migratrices rares en France. La majorité des espèces étant soumises à homologation en Lorraine, c'est le secrétaire du CHR qui se charge de compiler et transmettre les données régionales. Pour les autres, ce sera le chargé de mission Faune-Lorraine qui sera appelé à le faire.

NICHEURS RARES : comme pour les migrateurs rares, nous sommes sollicités annuellement pour transmettre les données de nicheurs rares comme la marouette poussin par exemple.

Le site internet du COL

Il fait maintenant partie du paysage lorrain. Il semble bien fréquenté et son utilité ne fait pas de doute. Il nous faut le développer encore car il y a des manques et je fais appel aux bonnes volontés. Je pense qu'une rubrique « Actualités » vivante serait un plus pour le site.

Gérard Joannès qui suit le site pour le COL et fait les mises à jour m'écrit :

« Le nombre de visiteurs différents est de 6069, en progression par rapport aux années précédentes : 2009 : 4256, 2010 : 5074. La durée moyenne des visites est de 157 secondes : 77,4% des visites ne durent que de 0 à 30 secondes Il s'agit probablement de visiteurs qui cliquent sur un lien direct et ne jettent qu'un petit coup d'œil à la page d'accueil. 9,5% des visites durent de 0 à 15 minutes, ce qui semble prouver que l'on se rend sur le site du COL avant tout pour rechercher quelque chose de précis. Les pages les plus visitées sont la page d'accueil, ce qui est normal car c'est là que mènent la plupart des liens directs comme ceux qui se trouvent en bas de mon message. Viennent ensuite les pages sur les atlas, notamment l'atlas des oiseaux vus en hiver, puis la liste des oiseaux de Lorraine ainsi que le calendrier et tout ce qui a trait à la phénologie.

71,5% des visites ont pour origine un lien direct ou un site enregistré parmi les favoris. Il s'agit donc essentiellement d'ornithos, probablement locaux. 21,6 % des visites proviennent d'une recherche sur Google, le moteur le plus utilisé. Il est à noter que 6,6% des visites proviennent de gens connectés à Faune-Lorraine et que les derniers chiffres montrent que ce pourcentage tend à augmenter. »

Après sa présentation, le rapport moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés. Il sera publié dans la prochaine circulaire et sera annexé au registre de l'association.

RAPPORT FINANCIER

PRÉSENTÉ, EN L'ABSENCE DU TRÉSORIER, PAR LE PRÉSIDENT, JEAN FRANÇOIS

Après avoir distribué aux membres présents le compte de résultat et le bilan de l'année civile 2011 établis par notre comptable, Jean François présente le rapport financier qu'a rédigé Matthieu Gaillard, trésorier de l'association.

Comme d'habitude, 2 colonnes à droite de la feuille concernent les 2 derniers exercices : 2011 et 2010, respectivement.

Si on regarde les différentes rubriques :

- Nos rentrées d'argent correspondent cette année pour plus de 95% à des subventions (83 720 €) et pour moins de 5% à des prestations (2 750 €). C'est dû essentiellement au fait que le travail important de modernisation des ZNIEFF a fait cette année l'objet d'une subvention de la part de l'Etat.
- La rubrique « autres produits », pour 5 974 €, correspond aux cotisations des membres, aux aides à l'embauche perçues et à l'abandon de frais de déplacement par nos adhérents.
- Du côté des charges, on a 18 792 € de charges dites « immobilières » (rubrique « Autres achats et charges externes »). Cela comprend les frais de déplacement, le site internet, les frais de téléphone, le loyer et les fournitures de bureau.
- 446 € de taxe sur les salaires (par exemple, la taxe pour la formation continue)
- 54 404 € en rémunération des permanents et 21 796 € de charges sociales.
- Enfin, 2 765 € de dotation aux amortissements pour le matériel informatique et les logiciels, qui s'amortissent sur plusieurs années.
- Sinon, en produit financier, on a les intérêts du compte d'épargne : 1 111 euros.
- Au final, une année civile déficitaire à hauteur de 4 643 € environ. Cela montre bien que même en période d'activité soutenue (ce qui était le cas en 2011), la recherche de financement pour l'association est toujours compliquée et qu'il faut toujours faire attention aux dépenses.

Le bilan de l'exercice au dos de la feuille : on retrouve tous les ans les mêmes rubriques. L'année 2010 est rappelée dans la colonne de droite.

Pour rappel : « l'actif » correspond aux avoirs de l'association, tandis que « le passif » récapitule les dettes en cours au 31/12/2011 et précise le capital de l'association à cette même date.

Le rapport financier est mis au vote et est adopté à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés. Il sera annexé au registre de l'association.

RENOUVELLEMENT DU CA

L'an dernier étaient sortants par ancienneté Matthieu Gaillard, Norbert Lefranc et Yves Muller.

Cette année sont donc sortants Jean-Louis Cathala, Jean François et Alexandre Knochel.

Les 3 sortants se représentent.

Par ailleurs, nous avons reçu la candidature à un poste d'administrateur de Francis Dupuy, membre de l'association et particulièrement en charge de la protection du busard cendré.

9 membres sont présents, et 9 procurations ont été envoyées, ce qui fait 18 voix potentielles.

Après avoir énoncé ce qui précède, le président propose de procéder au vote.
Nous optons pour un vote à main levée.

Il en résulte :

- que les 3 sortants sont élus à l'unanimité des 18 membres présents ou représentés,
- que Francis DUPUY est élu par 17 voix pour et une abstention.

Le nouveau Conseil d'administration du COL se compose donc de Jean-Louis Cathala, Francis Dupuy, Jean François, Matthieu Gaillard, Alexandre Knochel, Norbert Lefranc et Yves Muller.

MODIFICATION DU MONTANT DE LA COTISATION

Sur suggestion de notre directeur, et pour faciliter les adhésions et réadhésions ☺, il est proposé que le montant de la cotisation soit dorénavant de

- 10 € pour une cotisation ordinaire
- 15 € pour une cotisation familiale
- 5 € pour les étudiants, chômeurs,...

POT ASSOCIATIF

Nous fêtons cette année les dix ans du COL nouveau, c'est à dire du COL d'après la disparition de la LPO Lorraine en 2002.

Un petit Kir et quelques douceurs du palais sont proposés aux membres présents, accompagnés des recommandations d'usage quant à la conduite automobile qui doit suivre.

Nous échangeons dans le même temps sur des sujets divers en nous disant qu'il serait bien de remettre au goût du jour les réunions associatives d'antan.

Les idées à ce sujet sont les bienvenues, ainsi que sur l'avenir de notre revue, le MILVUS.

JEAN FRANÇOIS,
PRÉSIDENT DU CENTRE ORNITHOLOGIQUE LORRAIN

Bulletin d'adhésion au COL

Je souhaite adhérer au COL pour l'année 2013, je complète le formulaire ci-dessous :
Il s'agit :

- D'un renouvellement d'adhésion
- D'une nouvelle adhésion

En tant que :

- Membre individuel + 18 ans : 10 €
- Membre individuel – 18 ans : 5 €
- Famille : 15 €
- Personne morale : 50 €

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Je joins mon règlement d'un montant total de _____ € par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Centre Ornithologique Lorrain.

Date : _____

Signature :

A compléter puis à retourner accompagné de votre règlement au COL :

5, rue de Nancy

54 690 Lay-Saint-Christophe